

Patrick Braouezec,

Président de la CA « Plaine Commune »,

Président de « Paris Métropole »,

Le 7 septembre 2012, à Sarajevo (Bosnie Herzégovine) lors de la séance « La métropole post-Kyoto » au colloque « Les Ambitions du Grand Paris » sur le thème « Qu'est ce qu'une métropole durable ? »

Le monde est aujourd'hui majoritairement urbain : c'est un fait.

Après l'Europe et l'Amérique, des villes, des métropoles prennent des dimensions de plus en plus importantes en Asie, en Afrique. Cette dernière comptait 2 villes d'1 millions d'habitants en 1950, elles sont plusieurs dizaines aujourd'hui.

Le développement de cette vie urbaine s'inscrit dans une planète aux ressources finies dans laquelle l'activité humaine a aujourd'hui des conséquences sur son évolution et son avenir.

Il est donc légitime, urgent et politique de s'interroger sur l'empreinte écologique de la forme de nos villes, des conditions de vie qui s'y déroulent.

Pour l'économiste Geneviève Azam notre époque est celle dans laquelle « *L'éthique et la politique ne peuvent plus concerner seulement les rapports entre les humains, elles ont à inclure les rapports des humains à la terre* » cela est juste mais je pense que la façon de penser les rapports entre les humains –notamment dans la ville – n'est pas neutre dans le rapport entre les humains et la planète.

C'est en cela que je partage les interrogations du texte d'introduction à nos débats.

La question de la ville durable ne peut être seulement abordée à travers des techniques d'un bâti ou de transports plus économes en consommation d'énergie.

Bien entendu toutes ces recherches sont nécessaires. Il serait absurde de ne pas les utiliser, de ne pas construire ou rénover en haute qualité environnementale, de ne pas penser le cycle de l'eau de manière plus rationnel, de ne pas utiliser la production d'énergie renouvelable.....

Mais sommes nous sûrs d'être à la hauteur de tous les enjeux ? Sommes-nous certains d'affronter l'ensemble des problématiques que pose la ville dans son rapport à la planète, aux vivre ensemble, aux générations futures ?

L'enjeu de la ville durable a besoin de l'engagement de l'ensemble de ceux qui la vive au quotidien...hors comment est-il possible de l'obtenir si le quotidien continue à se dégrader, si la ségrégation spatiale et sociale se renforce, si les murs réels et virtuels dans les métropoles s'agrandissent ?

Peut-on poser la question de la ville durable dans des logiques, même écologiquement correctes, qui peuvent nous conduire ou renforcer les « apartheid urbains » ?

C'est à cette prise de considération de la dimension anthropologique du développement durable que nous invite le philosophe Lucien Sève dans un récent article publié dans le « Monde diplomatique » (novembre 2011).

Il considère, et je partage cette opinion, que si le défi écologiste du devenir de notre planète est de plus en plus considéré et partagé par un nombre de plus en plus grand, celui du devenir du genre et des rapports humains, le défi anthropologique, n'est pas assumé, trop peu pensé et même à peine nommé. Et pourtant n'est-on pas à bien des égards en chemin vers un monde humainement invivable ?

Le vieux dicton « L'homme est un loup pour l'homme » n'est-il pas entrain de s'ériger en loi en trop de domaines et de lieux partout dans le monde où le manque de moyens publics lui confère une malfaisance préoccupante et sans précédent ?

Le sentiment, de plus en plus partagé, que l'humanité fonce sans pilote droit dans un mur – mur écologique tout autant qu'anthropologique doit nous amener à produire des réponses neuves.

C'est pour cela que la question de la métropole durable doit se poser dans toutes ces dimensions.

En quoi l'émergence du « Grand Paris », la construction patiente, à l'invitation de B. Delanoé, de la conférence métropolitaine puis de « Paris Métropole » peut contribuer à apporter quelques réflexions et propositions novatrices et utiles à d'autres ?

C'est ce que je vais m'efforcer de vous exposer.

La métropole parisienne est un fait comme le rappelle D. Klouche. Elle est l'espace de vie pour 10 millions d'habitants de notre planète globalisée devenue majoritairement peuplée d'urbains.

De nombreux chercheurs constatent que les logiques et les conséquences de la globalisation actuelle se concrétisent dans les métropoles et que ce lien a ses effets « *Dans les grandes villes du monde développé comme du monde en développement, nous observons une nouvelle géographie des centres et des marges qui contribue non seulement au renforcement des inégalités existantes, mais met aussi en mouvement une série de nouvelles dynamiques de l'inégalité* »¹ contribuant à « *accentuer, renforcer les logiques de ségrégation préexistantes* »².

Faut-il s'y résigner et laisser faire ou chercher à faire émerger, non pas simplement un accompagnement social, mais une autre logique dans le mouvement de la métropolisation ?

Dans la singularité de chaque métropole et dans une diversité de situations c'est le défi auquel l'ensemble des villes, leurs habitants, leurs gouvernements locaux sont confrontés dans le monde.

La singularité de chaque ville est bien réelle, les défis urbains sont universels.

¹ *Globalisation une sociologie*, Saskia Sassen, Edition Gallimard, Paris 2009

² *Le Point Sur* Anne Bretagnolle, Renaud Le Goix, Céline Vacchiani-Marcuzzo in « *Métropoles et mondialisation* », documentation photographique, juillet août, documentation française.

La non résignation aux choix dominants invite à placer au cœur du débat, le sens de l'urbain, l'exigence du « droit à la ville », élargi dans les enjeux de la métropolisation au « droit à la métropole pour tous », pris comme droit collectif.

De la Coalition Internationale des Habitants³ à la Charte Mondiale des Droits Humains dans la cité, récemment adoptée par CGLU⁴, en passant par le Forum des Autorités Locales de Périphéries (FAL-P) pour des métropoles solidaires, le « droit à la ville », cher à Henri Lefebvre, s'inscrit comme une alternative face aux dynamiques urbaines de la mondialisation actuelle qui divisent, fragmentent et excluent. Sa revendication dans la diversité des situations locales participe à : « *un possible autre monde qui commence dans la ville* » et qui s'oppose aux « *Pire des mondes possibles* » décrit par Mike Davies⁵.

Le présent et l'avenir du « Grand Paris » est au cœur de ces questionnements. Des forces contradictoires s'y confrontent. Même si cette confrontation ne date pas d'aujourd'hui, en témoigne le livre de David Harvey « *Paris, capitale de la Modernité* »⁶ sur les transformations haussmanniennes du milieu du 19^e siècle, l'ambition d'Henri Lefebvre que l'être humain soit le centre et l'acteur de sa ville pour qu'elle soit « *la scène de rencontre pour la construction de la vie collective* » est plus que jamais d'actualité.

Pour nous francilien, la question est à la fois simple et complexe.

Comment bouger les lignes afin d'en finir avec le paradoxe d'être un des territoires les plus riches du monde et dans le même mouvement d'être gangrené par les inégalités sociales, les ségrégations spatiales ? Quel chemin prendre pour que la métropole inégalitaire laisse la place à une métropole solidaire et inclusive ? Ce chemin à mon sens passe par la reconnaissance d'un « droit à la centralité » pour tous.

On ne peut donc que se féliciter que la vision de développement concentrique autour d'un seul centre agrandi ou pas, dans lequel les catégories populaires se retrouvent souvent dans le dernier anneau, recule pour laisser la place à une « mosaïque de centralités » existantes et potentielles de notre région francilienne. Cette perception permet de comprendre les dynamiques de cette dernière, à partir des multiples points de vies, de souffrances mais aussi de potentiels qui la composent, qui la font vivre. On ne voit pas la même métropole parisienne depuis Saint Denis que du centre de Paris ou de Rambouillet, comme on ne voit pas la même métropole madrilène depuis Getafe que de la « Plaza Mayor » ou de « Rosas ».

Développer la métropole à partir de la diversité des centralités qui la composent – dont celle capitale de Paris - s'est s'inscrire résolument dans l'ambition première de construire « la proximité » de toutes les fonctions de la ville pour chacun de ses citoyens.

Si bien entendu le « droit à la mobilité » est important, l'urbain ne peut pas être seulement une histoire de flux financier, de marchandises, de force de travail et de consommateurs à transporter, de mètres carrés de bureau « titrés » pour être coté en bourse et d'habitats, l'urbain doit être convivialité, culture, accès aux droits, espaces publics, « vivre ensemble »....

³ *Le droit à la ville : quelques clés pour comprendre la proposition de créer « un autre monde possible »* Charlotte Mathivet in *Villes pour toutes et tous, pour le droit à la ville, propositions et Expérience*, Edition Habitat International Coalition, Santiago du Chili, 2011

⁴ Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), organisation mondiale des pouvoirs locaux, siège Barcelone

⁵ *Le Pire des Mondes Possibles*, Mikes Davis, Edition La Découverte, Paris 2007

⁶ *Paris, capitale de la modernité*, David Harvey, Edition Prairies ordinaires, Paris 2012

Dans la métropole du 21^e siècle, la reconnaissance du « polycentrisme » dans sa fonction de « proximité », c'est la poursuite des combats des habitants et de multiples élus locaux de banlieues populaires, qui tout au long du 20^e siècle, se sont mobilisés pour avoir accès à des équipements collectifs, des services publics, à être « ville » pour ne pas être simplement du « logement » près des usines ou simples « cités dortoirs ». C'est le refus que des territoires, des histoires, des vies soient invisibles ou oubliés dans « la métropole attractive » ou vus comme des terrains à « coloniser » par un aménagement décidé d'en haut ignorant les dynamiques locales. C'est la volonté que tous les habitants appartiennent à un lieu ouvert qui compte pour ceux qui en font « usages » et pour un ensemble métropolitain qui en finisse avec la notion de couronne et la « *nouvelle géographie des centres et des marges* » qu'évoque Saskia Sassen.

C'est ce qui guide l'engagement de la communauté d'agglomération « Plaine Commune » que je préside.

Plaine commune est une communauté d'agglomération regroupant 8 communes, 9 au 1^{er} janvier 2013, du nord de Paris, rassemblant 400 000 habitants. 8 communes ayant connu l'âge d'or de l'ère industrielle du début du 20^e siècle avant de subir les traumatismes urbains et humains conséquences de la désindustrialisation.

Terre de travail, terre d'immigration, Plaine commune s'enorgueillit de ses 146 nationalités différentes. Enfin sur les 171 communautés d'agglomération existant en France, Plaine Commune arrive en 170^e position si l'on prend comme critère : le revenu fiscal des habitants. La pauvreté, la précarité, l'habitat indigne, les « sans » (logement, travail, papier), la présence de population « marginalisée » comme les ROM sont une constituante de la réalité de Plaine Commune.

Cette intercommunalité, la plus importante de la région d'Ile de France et la plus ancienne avec ses 12 ans d'âge, s'est constitué à partir de 2 piliers. D'un coté le travail de plusieurs équipes d'architectes et urbanistes regroupé dans un GIE, Hippodamos 93, dont le projet est rendu urbain est public au début des années 90 et de l'autre une charte d'aménagement et de développement actée par les conseils municipaux des 10 villes de l'arrondissement de Saint Denis.

L'implantation du Stade de France à Saint Denis en a été le moteur, tout à la fois économique et social.

Plusieurs constats et principes ont présidé à la construction de cette intercommunalité :

- L'échelle communale n'est plus à la hauteur des enjeux et des défis urbains, le fait urbain implique un regard élargi.

- Le développement économique doit être partagé sur un territoire pertinent et qu'il doit se traduire par un développement social pour qu'il bénéficie au plus grand nombre,

- L'idée aussi que le fait d'appartenir à un endroit qui compte valorise tout autant le territoire que ses habitants quelle que soit leur condition personnelle. Appartenir à un endroit qui compte redonne confiance, espoir et surtout dignité, contribue à reconstituer une identité collective, à construire le « nous », qui fait terriblement défaut, constitué de multiple « je ».

- L'idée encore de la nécessité d'associer à la fabrication de la ville l'ensemble des partenaires, les habitants, bien sur, grâce à des outils de démocratie participative adaptés, mais aussi les entreprises et leurs salariés, les universités, d'où la création de « Saint Denis

promotion » en 1992 puis de « Plaine Commune promotion » regroupant aujourd'hui près de 300 entreprises (de la PME à la multinationale), les universités, le monde de la promotion immobilière.

- Enfin l'idée que l'aménagement de ce territoire ne pouvait pas être le produit de la seule pensée et responsabilité des élus locaux, que l'Etat devait en être copilote. Il y a 20 ans, on a tenté avec J.P Dupont, préfet du 93 de chercher la forme institutionnelle adéquate pour répondre à cette exigence. Je suis convaincu que les Contrats de Développement Territorial (CDT) sont l'aboutissement de cette réflexion d'il y a 20 ans.

Ainsi Plaine Commune est une coopérative de communes visant à faire vire le « Droit à la centralité » sur son territoire.

Perdre dans nos débats métropolitains ces entrées multiples pour nous concentrer sur quelques axes de la « compétition » urbaine néolibérale pourrait entraîner des réveils douloureux comme en témoigne la situation vécue par quelques grandes villes et régions espagnoles par exemple

Il est positif que les enjeux du présent et de l'avenir de la métropole parisienne soit sortie de la seule « centralité » de sa compétition avec d'autres villes globales pour l'accueil des capitaux et des sièges sociaux. Le besoins des habitants, les projets développés par des élus, l'aspiration à réduire les inégalités ont bousculé la donne des perspectives de ne penser le « Grand Paris » qu'en terme de rentes foncières faisant de l'urbain toujours plus un espace à « marchandiser » au mépris de sa valeur d'usage pour tous. Le « Grand Paris » doit être « attractif », se développer économiquement, avoir « sa place dans le monde » mais l'ambition, le contenu de ces objectifs doivent être une vie meilleure, solidaire pour les franciliens et l'ensemble des français. Malheureusement nous savons qu'il n'y a pas d'automaticité dans ce domaine. Ne nous cachons pas que c'est l'un des enjeux du débat. La volonté d'imposer des « clusters » par le haut a dû reculer pour laisser la place à des Contrats de Développement Territorial (CDT) négociés entre l'Etat et les collectivités locales. Au-delà du nom, l'important c'est que ces dernières peuvent faire valoir une ambition pour leur territoire, d'existence améliorée pour leurs habitants en sollicitant notamment la parole et la participation des citoyens pour contribuer à la ville et à la métropole dont ils ont besoin.

C'est le défi que nous essayons de relever au sein de la communauté d'agglomération de « Plaine Commune » avec le CDT de « la culture et de la création » et nous savons que cette ambition sur notre territoire doit se connecter, entrer en dialogue et en résonance avec l'ensemble « des pôles de centralités » métropolitains, avec le conseil régional, notamment à travers le SDRIF afin de contribuer à une métropole inclusive.

L'ensemble de la région capitale doit être irriguée par cette démarche afin d'en finir avec des territoires de première, de deuxième voire de troisième division. Il faut travailler pour que chacun participe à l'émergence « d'un droit à la centralité » afin de permettre qu'il soit lieu d'épanouissement pour l'ensemble de ses habitants, de ses usagers. Des intercommunalités, respectueuses du fait communal et de la participation citoyenne, peuvent constituer des expériences de mise en commun de forces, de potentiels, d'aspirations pour aller dans ce sens et ne pas se retrouver seul face à des logiques prédatrices, ou encore d'oublis, voire d'exclusions.

Cette question a été un des grands enjeux des choix à faire en matière de transport. Et si on peut comprendre, face à l'enfermement stressant du toujours plus vite et plus mobile, la

revendication à une ville « lente » - je pense par ailleurs que l'exigence du droit à « des centralités » multiples dans la métropole parisienne y contribue comme il permet de réfléchir à un développement endogène, à l'apport de l'économie sociale et solidaire, aux circuits courts... – on doit être également convaincus qu'au vu des souffrances de millions de franciliens dans les transports, l'urgence d'un nouveau réseau concomitant à une amélioration de l'existant ne pouvait plus attendre. Un consensus s'est fait jour entre plusieurs propositions, l'idée de relier simplement des pôles économiques à très grande vitesse a été contraint de prendre en compte l'exigence de « désenclavement » de territoires en souffrance, de relier des lieux de vie et non pas seulement de l'habitat à de l'économique. A travers la perspective des CDT, les gares peuvent être appréhendées autrement que comme simples quais d'embarquements d'une marchandise « force de travail » de plus en plus mobile et flexible, mais au contraire constitutives de projets de territoires ouverts à tous les métropolitains. Indiscutablement cela nécessite de s'opposer aux logiques pouvant laisser s'installer des « corridors gentrifiés », des espaces réservés à certains revenus. Il faut s'attaquer aux politiques qui font du « mettre carré » dans les métropoles une source de spéculations, de prélèvements de plus value ou à l'entre soi exclusif contribuant à un manque de logements et notamment de logement sociaux. Si plus personne n'ose contester le besoin d'en construire et il faut mettre cela sur le compte du débat démocratique, il y a encore loin de la « coupe aux lèvres » pour que chacun prenne sa part. La tentation de trouver une solution par un nouvel éloignement des catégories populaires vers les marges, au risque de prolonger un étalement urbain dangereux pour l'empreinte écologique, reste présente. Il y a nécessité d'une politique volontariste de nouveaux logements sociaux liée dans le même mouvement à la construction de toutes les autres fonctions qui font « ville ». Et si nous restons persuadés que cette question doit être répartie par pôle de centralités métropolitaines, il est nécessaire d'inventer une politique et la force pour la porter, où accueillir de nouveaux habitants constitue une chance d'améliorations pour les territoires et leurs habitants au dépend de ceux qui refusent de s'inscrire dans cette logique de solidarité.

Si le débat politique sur le sens du « Grand Paris » est si ouvert – ce qui nous différencie de biens d'autres contextes métropolitains dans le monde – c'est bien parce qu'il a résisté aux tentatives, d'imposer par le haut, la pensée unique urbaine de la finance qui ferait monde à elle seule.

Nous ne sommes pas dans un jeu de monopoly où les gares et les rues s'achètent et se revendent dans le seul but de faire de l'argent mais dans la vraie vie de millions de citoyens, celle de l'usage de la métropole et si l'enjeu économique de la région capitale doit être une préoccupation, il ne peut être déconnecté de son apport à l'épanouissement social de la majorité des métropolitains et de l'ensemble du pays ainsi qu'à son empreinte écologique. C'est toute l'exigence de donner du contenu politique au projet. Des orientations s'imposent en termes de solidarité, de polycentrisme, d'urgences de logements, de transports. Des avancées se construisent par exemple dans le besoin d'aider collectivement les collectivités locales les plus en difficultés. Bien entendu nous savons que le débat va se poursuivre, il y a une confrontation de logiques, de choix. C'est la question de la politique au sens noble. Et l'existence de celle-ci est un espace à préserver, à élargir pour qu'il soit encore enrichi par une parole citoyenne porteuse d'aspirations, de besoins, d'urgences, de richesses de mobilisations.

Les pouvoirs locaux jouent un rôle important. Elles l'ont construit face aux tendances « centralisatrices » d'où qu'elles viennent. Il n'y a pas de doute que le changement de ton, depuis 2001, de la mairie de Paris ou le travail entrepris par le Conseil Régional ont contribué à un environnement différent. Nous restons persuadés que l'investissement des banlieues populaires pour y porter le refus d'être invisibles, d'être ignorées dans leurs histoires, en

exprimant leurs souffrances mais aussi leurs potentiels et pour certaines leurs actions pour le « droit à la ville » a été déterminant pour « décentrer » les regards, les points de vues. Nous sommes passés d' « agrandir Paris » à voir s'épanouir la métropole « Hors les murs ».

Avec la création de « Paris Métropole » et aujourd'hui ses 200 adhérents (communes, EPCI, l'ensemble des départements et le Conseil Régional), le « Grand Paris » s'est doté d'un espace de travail pluraliste respecté parce que chaque point de départ, de réflexions, d'expériences compte pour un. La métropole appartient à tous et dépend de tous les regards qui lui sont portées. En témoigne la diversité de son « appel à initiative » ainsi que les contributions qui ont permis l'écriture de son livre vert aussi bien dans sa partie « socle commun » pour son projet que dans ses propositions de « figures de gouvernance »⁷. Ouvrir, à partir de son livre vert, un débat public sur le présent et l'avenir de métropole francilienne en est sa force. Dans la complexité qui caractérise la situation, « Paris Métropole » a su s'imposer, construire sa place, sa pertinence. C'est une chance qu'il ne faut en aucun cas dévaloriser au risque sinon d'un retour en arrière.

Nous sommes convaincus que les ressorts pour construire une métropole solidaire, durable et démocratique existent aujourd'hui. Pour nous ils se situent dans le choix d'un polycentrisme assumé, y compris dans sa gouvernance, pour construire un « droit à la centralité » ouvert à tous permettant de passer de la métropole subie à la métropole choisie en rendant concret un « droit à la ville ». Et si en aucun cas le « Grand Paris » doit devenir un modèle ses choix pour une métropole solidaire peuvent contribuer à une métropole durable, à répondre aux grandes questions posées à toutes les métropoles de la planète.

Comment réduire les inégalités sociales et spatiales ? Quelle répartition financière ? Quelles priorités de transports ? Comment répondre à l'urgence du besoin de logement ? Comment dépasser la vision concentrique ? Quelles logiques pour le développement économique ? Comment promouvoir le polycentrisme ? Quelles densités promouvoir ? Quelles modes d'organisation politique ?

Tant de questions dont les réponses collectives que nous élaborons ici à Sarajevo, à Paris, comme partout, feront que les villes, les métropoles seront durables ou pas, feront que nous engagerons la civilisation multiculturelle, celle de la diversité dans l'altérité ce qui constitue le vrai vivre ensemble, ou celle de la civilisation de la barbarie dont il serait irresponsable d'en nier le danger réel.

C'est avec modestie mais aussi avec beaucoup de détermination, le travail que nous menons au sein de Paris Métropole.

Construire une ambition et un nouveau type de gouvernance partagé par les élus, les partenaires sociaux et économiques avec le comité des partenaires, les citoyens dans la diversité de leur pratique d'habitant, de salarié ou d'utilisateur des services publics, telle est la volonté de Paris Métropole.

Je suis persuadé que la métropole durable écologique et anthropologique se construit dans l'écoute et la participation de tous ceux qui font métropole.

⁷ *Inventons la gouvernance de la métropole polycentrique*, contribution de Patrick Braouezec in *Livre Vert, pour une métropole durable : quelle gouvernance*, Paris Métropole, Paris 2012